Septembre 2017 - N°96

Nantes Renaissance

Sauvegarder, Restaurer, Transmettre le Patrimoine

La Lettre

PROGRAMME

A vos agendas ...

Accès libre et gratuit

Les événements

● **Journées Européennes du Patrimoine**, **le samedi 16 septembre** :

DÉMONSTRATIONS DE SAVOIR-FAIRE « LE VILLAGE DES ARTISANS » de 10 H à 18 H

Sur la place Sainte-Croix et à l'intérieur du Passage Saint-Croix, venez à la rencontre de nos artisans :

Atelier du Crocodile - tailleurs de pierre
Entreprise Bonnin-Dugué - staffeur et plâtrier
Chever Menuiserie - menuisier
Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment - charpentiers, menuisiers, couvreurs et zingueurs
Guesneau Couverture - couvreurs et zingueurs
GMS Batiment - tailleurs de pierre
La Feuille d'Or - doreuse ornemaniste
L'Ecole française de Décor - peintres en décor, techniques anciennes

VISITES GUIDÉES - réservation au 02 40 48 23 87 ou contact@nantesrenaissance.fr

- 10 H « *Les fortifications de Nantes* » animée par Chantal Dagault (adhérente de Nantes Renaissance, guide-conférencière de l'association Culture Découverte en Pays de la Loire)
- 10 H et 17 H « *La place de la Bourse* » animée par Antoine Gilbert (architecte)
- 14 H « *Le Muséum d'Histoire naturelle : histoire et architecture* » animée par Antoine Gilbert

EXPOSITIONS, de 10 H à 18 H

- Joanna Szelag : « *Aquarelle et Patrimoine* » au passage Sainte-Croix
- « *Etonnantes figures : Les mascarons nantais* » au passage Sainte-Croix

ATELIERS ENFANTS - inscription préalable au 02 40 48 23 87 ou contact@nantesrenaissance.fr
« *Modèle ton mascaron en argile*» pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, d'une durée de 45 minutes. Attention, activité salissante ! Séances à 14 H, 15 H, 16 H et 17 H.

● **Les rencontres du patrimoine et de la création**, au Logis de Chaligny à Sainte-Pexine (Vendée), les samedi 23 de 14 H à 19 H et dimanche 24 septembre de 10 H à 19 H. Au coeur d'un « jardin remarquable » et de son logis construit au XVIIème siècle, des professionnels des métiers d'art (création et restauration), de l'art du jardin, des producteurs locaux et des éditeurs s'exposent. Nantes Renaissance y tiendra un stand.

● **Exposition d'agrandissements de cartes postales anciennes « Chantenay, son patrimoine commercial »**, à la Mairie de Chantenay du 17 au 27 octobre 2017, de 8 H 30 à 18 H du lundi au vendredi, de 9 H à 12 H le samedi - entrée libre.

Les conférences

Les conférences sont données au Muséum d'Histoire naturelle, 12, rue Voltaire, à 18 H. Entrée libre.

● ***Le cours Cambronne, Histoire de cours ou cours d'histoire***, jeudi 19 octobre, par Gérard Pompidou (adhérent de Nantes Renaissance, en partenariat avec l'Association de la promenade du Cours Cambronne).

● ***Maisons de Nantes***, jeudi 23 novembre, par Jean Lemoine (vice-président de Nantes Renaissance)

● ***Procé au XIXème siècle***, mardi 12 décembre, par Yvette Bellet (adhérente de Nantes Renaissance)

Activités réservées aux adhérents

Le programme des visites et des voyages est disponible au siège de l'Association ou sur demande.

PATRIMOINE
Le PSMV de Nantes

Le nouveau Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur est approuvé

Quarante ans après la création du Secteur sauvegardé de Nantes, le ministère de la Culture, avec le concours de la Ville de Nantes et Nantes Métropole, a entamé fin 2012 une révision profonde du document réglementaire qui s'intitule le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ainsi dénommé par la loi Malraux de 1962. Il a fallu pas moins de 3,5 ans d'études pour réaliser la synthèse des connaissances acquises ces dernières années sur l'histoire urbaine, approfondir l'analyse de l'architecture et façonner le cadre juridique des projets à venir dans le centre de Nantes.

Le projet de PSMV a été validé en Commission Nationale en juin 2016, et quelques jours plus tard, la loi sur la Liberté de la Création Architecturale et sur le Patrimoine (LCAP) remplace le vocable «Secteur sauvegardé» en «Site patrimonial remarquable». L'enquête publique déroulée en fin d'année a donné lieu à quelques derniers ajustements avant son approbation par le préfet en juin dernier.

L'occasion d'un diagnostic approfondi

Le premier diagnostic avait été réalisé dans les années 1970 par l'équipe de Robert Jolly, il avait été enrichi en 1993 par Yves Steff lors de sa révision simplifiée. Il lui manquait donc les éléments nouveaux qu'avaient apportés les travaux de l'Inventaire et de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie. Au-delà de la connaissance, la conception des PSMV a beaucoup évolué depuis leur création dans les années 1960, il fallait donc « rénover » le document réglementaire en fonction de nouvelles exigences qui nécessitaient un approfondissement de la réflexion sur le patrimoine bâti, sur l'architecture et sur la forme urbaine, mais aussi une approche de la dimension environnementale (en particulier les questions de réhabilitation énergétique) que tout document d'urbanisme doit intégrer.

Le «nouveau» diagnostic patrimonial était destiné à mettre en lumière la richesse du patrimoine nantais à travers l'histoire urbaine et les spécificités de l'architecture. La substance existait déjà dans les nombreux travaux d'historiens et dans le contenu collecté par l'Inventaire Général dans les années 1990, mais la synthèse, notamment graphique, n'avait jamais été réalisée. L'équipe AUP chargée d'étude a donc sollicité les deux anciens chercheurs de l'Inventaire, Gilles Bienvenu et Françoise Lelièvre, et mis en place une étroite collaboration avec la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie.

Histoire urbaine

En matière d'archéologie, la connaissance avait sensiblement progressé ces dernières années et le PSMV se devait d'intégrer ces éléments scientifiques nouveaux. La première étape réalisée en collaboration avec les archéologues a consisté à réaliser un plan de synthèse historique qui reporte, sur le cadastre actuel, les strates connues de la ville ancienne.

Il a ainsi été l'occasion d'engager une réflexion sur la forme de la ville, notamment sur la connaissance et la « visibilité » des enceintes urbaines (gallo-romaine et médiévale) et sur le statut des espaces qui correspondent aux anciens bras de la Loire et de l'Erdre.

Architecture

Pour dresser une typologie des immeubles nantais, plus d'une centaine de façades nantaises ont été redessinées et présentées dans une frise chronologique qui révèle les ruptures et les permanences de « styles » d'une décennie à l'autre et, ce, du XVe au milieu du XXe siècle. Le travail ne s'est pas arrêté aux façades, les évolutions de la distribution (place de l'escalier, rapport à la rue, à la cour,…), les décors intérieurs mais aussi les grandes opérations urbaines sont aussi passés au crible de cette analyse. Tout ce travail a été enrichi par l'observation sur le terrain, la visite d'un maximum d'immeubles et la réalisation de fiches-immeubles sur 500 parcelles du secteur, qui démontrent la diversité du patrimoine (non limité aux XVIIIe et XIXe) et parfois sa complexité.

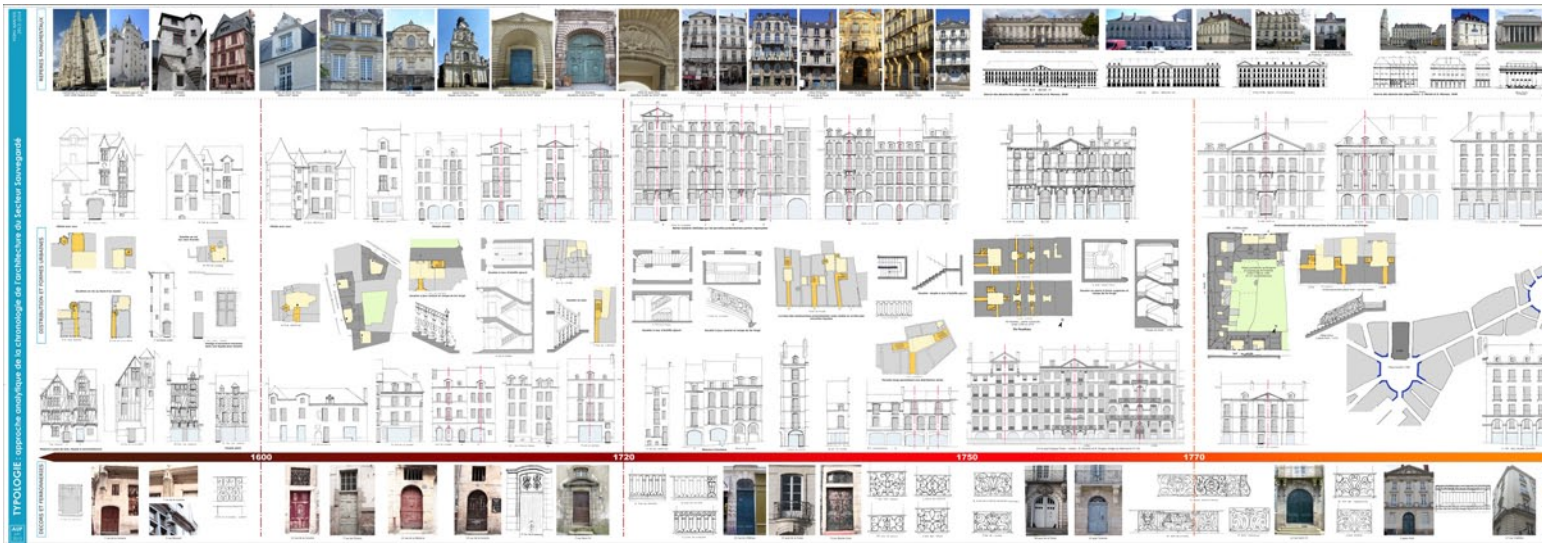

Typologie des immeubles du «Site patrimonial remarquable» © AUP, 2015

Document graphique du PSMV approuvé © AUP, 2017

L'objectif de tout ce travail est en particulier d'illustrer ce que sont les dispositions d'origine d'un immeuble ancien (auxquelles le règlement fait souvent référence) et sensibiliser le public au fait que tout l'enjeu d'une restauration réside dans les compositions de façades, les volumétries extérieures comme intérieures, les détails de façades, les menuiseries, les devantures, les décors, etc. Aussi, l'accent a été mis sur les ordonnancements nantais qui font toute la singularité du paysage urbain et qui constituent, pour certains, le témoignage des anciens quais de Loire. Sur ces ensembles, l'exigence a été renforcée en s'appuyant sur ce qui était déjà en place sur le Cours Cambronne, à savoir des prescriptions spécifiques pour garantir la cohérence de ces ensembles architecturaux et urbains de grande qualité.

Paysage et projets

Le paysage et la végétation étaient un sujet également incontournable du Diagnostic. Une analyse exhaustive s'appuie sur un plan de synthèse représentant les bâtiments repères et les clochers, les jardins et le traitement des espaces publics mais aussi les séquences urbaines et les vues remarquables qui sont (pourraient être) les cartes postales du centre de Nantes.

La cartographie de la végétation est particulièrement intéressante à comparer avec les plans anciens, puisqu'elle révèle un véritable basculement : autrefois la végétation occupait les cœurs d'îlot (tenues et jardins des communautés religieuses en particulier) laissant des espaces publics dégagés, qui permettaient l'activité commerciale, notamment portuaire, alors qu'aujourd'hui les cœurs d'îlot se sont largement minéralisés et l'on retrouve la végétation le long des espaces publics, soulignant ainsi les grandes artères et notamment les bras d'eau comblés. Cette tendance continue, puisque la demande de végétalisation des espaces publics va croissant... Le PSMV devait ainsi définir plus précisément les conditions de constructibilité et de végétalisation sur les anciens bras de Loire et a arrêté les grands principes suivants : sur les espaces publics, une végétalisation structurée qui permette de souligner la trame urbaine (plutôt que de «remplir les vides») et dans les cœurs d'îlot, une végétation à développer, en pleine terre ou sur les toits qui le permettent, de façon à protéger ou retrouver des cœurs d'îlot paisibles et frais qui procurent le plaisir de vivre en ville...

Tout l'intérêt de ce diagnostic était de constituer un support pour mieux comprendre et expliquer les règles du PSMV. Le nouveau document réglementaire propose un cadre à la fois précis et souple, détaillé à la parcelle près, avec notamment une nuance de protection selon la qualité du bâti et des gabarits maîtrisés en fonction des immeubles voisins. Chaque nouveau projet devra ainsi être envisagé comme une touche de modernité qui offre une nouvelle façon de découvrir la singularité de la ville et de ce qui en fait son essence.

Céline Viaud, juillet 2017

Plus d'infos sur le PSMV de Nantes sur www.psmv-nantes.fr
Le dossier complet du PSMV est consultable à l'association.

CHARTE ENTREPRISES
Noureaux professionnels agréés...

Le 15 juin 2017 s'est réuni le comité d'agrément de la *Charte des bonnes pratiques de restauration du Bâti ancien de Nantes.* Deux nouvelles entreprises intègrent notre liste d'artisans agréés dont l'intégralité est visible sur notre site Internet (**www.nantesrenaissance.fr/charte-qualite/liste-des-professionnels-signataires/**) ou en version papier au siège de Nantes Renaissance.

Les entreprises, artisans et architectes intéressés peuvent obtenir le dossier de demande d'agrément en le téléchargeant sur notre site (www.nantesrenaissance.fr) ou auprès du secrétariat de Nantes Renaissance (02 40 48 23 87).

ENTREPRISES ET ARTISANS

DOREUR A LA FEUILLE

Atelier de dorure (Christophe Dumas - 85)

LIMOUSINERIE

Entreprise CESBRON Jérôme (44)

EDITION
Les noureautés 2017

MAISONS DE NANTES - parution à l'automne 2017

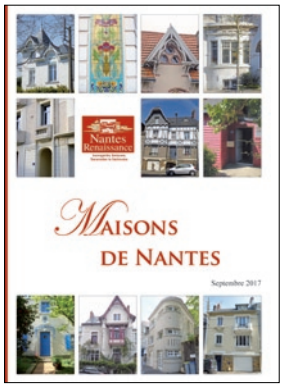

Les maisons individuelles forment l'essentiel du paysage de la ville. Parfois isolées, parfois organisées en séquences relativement homogènes, ces maisons sont de qualité inégale mais ce sont elles qui caractérisent l'ambiance des quartiers. Leur diversité assure une certaine mixité sociale et une qualité de vie revendiquée par leurs habitants.

Leur principal défaut réside dans leur densité relativement faible qui en font les premières victimes de l'évolution de la ville.

L'objectif de cette nouvelle publication est de mieux faire connaître ce patrimoine ; elle comprend deux parties :
- une approche synthétique de l'évolution des maisons individuelles à travers celle de leur programme, de leur plan et de leur expression architecturale,
- des fiches d'analyse de vingt-cinq maisons réalisées par un groupe d'adhérents de l'Association.

L'ouvrage comporte 64 pages au format A5 illustrées d'environ 350 photos, dessins et plans.
Il est disponible au siège de l'Association au prix de 6,50 €.

Une conférence sur cette étude sera proposée le jeudi 23 novembre à 18 heures, à l'auditorium du Muséum d'Histoire naturelle, 12 rue Voltaire à Nantes.

CHANTENAY, SON PATRIMOINE COMMERCIAL - parution le 17 octobre 2017

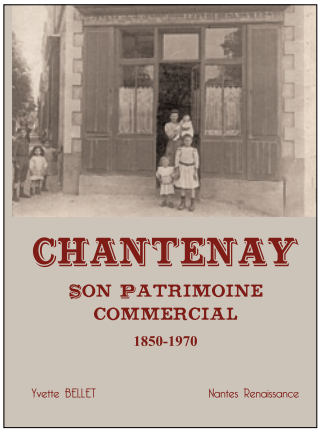

VENTE EXCLUSIVE par NANTES RENAISSANCE
(prix public 15 €) à compter du 17 octobre 2017
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 H à 17 H

Au siège de l'Association 13, rue de Briord à Nantes (à côté des Galeries Lafayette ex Decré) :
- Présence de l'auteur les mardi et jeudi entre le 7 novembre et 12 décembre 2017
- Une exposition d'agrandissements de cartes postales anciennes aura lieu à la Mairie de Chantenay du 17 octobre 2017 au 27 octobre 2017, (présence de l'auteur l'après-midi)

Sur les marchés (sauf en cas de pluie) de 10 H à 12 H
- *Jean Macé les mardi 17 et 24 octobre 2017*
- *Dervallières les mercredi 18 et 25 octobre 2017*
- *Emile Zola les jeudi 19 et 26 octobre 2017*

Retrouvez dès à présent Nantes Renaissance sur notre page Facebook

Nantes Renaissance, 13 rue de Briord - BP 71719 - 44017 NANTES CEDEX 1
www.nantesrenaissance.fr Tél. 02 40 48 23 87 contact@nantesrenaissance.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
Responsable publication : Patrick Leray, Président
Conception et réalisation : Magalie Burg , Permanente

Pour l'ensemble de ses activités, l'association Nantes Renaissance est soutenue par la Ville de Nantes